



CERTIBIOCIDÉ

Public

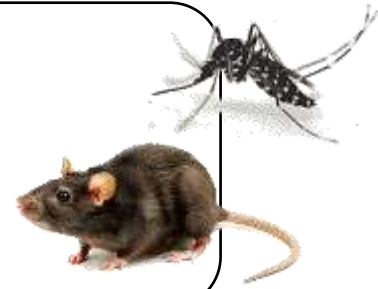
Les personnes qui utilisent, vendent et/ou achètent des produits biocides réservés aux professionnels tels que les produits désinfectants, insecticides et rodenticides.

Pour l'obtention du certificat individuel pour l'activité « utilisation professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »

Obligatoire depuis le 1er juillet 2015

Objectifs

1. Être capable d'identifier les risques liés à l'utilisation des produits biocides sur la santé et l'environnement et de mettre en place les mesures de prévention et de protection adaptées.
2. Être capable de raisonner l'utilisation des produits biocides et connaître les stratégies visant à réduire leur utilisation.



Programme de la formation

- Réglementation : Directive biocide 98/8/CE, définition des produits biocides, autorisation de mise sur le marché, transport et stockage, utilisation des produits, gestion des déchets, spécificité des opérations sur site ouvert au public.
- Prévention des risques sur la santé : dangerosité des produits, modes d'intoxication, situations exposantes au danger, principales mesures de prévention et de protection concernant les produits rodenticides, désinfectants et insecticides.
- Prévention des risques sur l'environnement : impact sur les organismes non-cibles et la biodiversité, type de pollution, devenir des produits dans l'environnement, pratiques et aménagements pour la prévention des risques concernant les produits rodenticides, désinfectants et insecticides.
- Stratégies alternatives visant à limiter le recours aux produits biocides : évaluation de la pression parasitaire, raisonnement des interventions et choix des produits, stratégies de protection intégrée, méthodes et produits alternatifs concernant les produits rodenticides, désinfectants et insecticides.

Pédagogie et validation de la formation

- Diaporama illustré, vidéos, études de cas et exercices
- QCM d'auto-évaluation
- Echanges et débats
- Remise d'une attestation de formation

Durée de la formation : **3 jours**
8 à 15 participants
Tarif : **315,00 €** par stagiaire

Intervenant

- Yannick ROBERT, formateur expérimenté en santé du végétal, certiphyto, certibiocide

Contact

Marlène MARQUIER
02 62 45 20 00 - 06 92 91 02 32
marlene.marquier@fdgdon974.fr
fdgdon.itf@gmail.com

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles
23, rue Jules Thirel Cour de l'usine Savannah - 97460 Saint-Paul
Ile de La Réunion
Tél. 0262 45 20 00 Fax 0262 45 25 42

ORGANISME DE
FORMATION
N° 98 97 02 110 97



AGRÉMENT N° RE00280
Pour la distribution de produits phytopharmaceutiques
à des utilisateurs professionnels



CERTIBIOCIDE réduit 1 jour

Public

Les personnes qui utilisent, vendent et/ou achètent des produits biocides réservés aux professionnels tels que les produits désinfectants, insecticides et rodenticides.

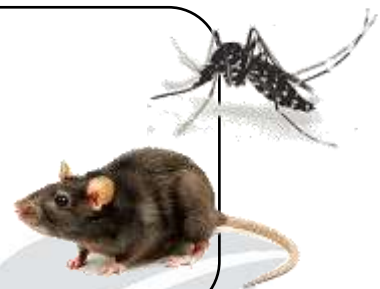
Prérequis : être titulaire d'un « certiphyto » en cours de validité

Pour l'obtention du certificat individuel pour l'activité « utilisation professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »

Obligatoire depuis le 1er juillet 2015

Objectifs

- 3. Être capable d'identifier les risques liés à l'utilisation des produits biocides sur la santé et l'environnement et de mettre en place les mesures de prévention et de protection adaptées.**
- 4. Être capable de raisonner l'utilisation des produits biocides et connaître les stratégies visant à réduire leur utilisation.**



Programme de la formation

- Réglementation concernant les produits biocides (Directive 98/8/CE)
- Usages des produits biocides par catégorie (rodenticides, désinfectants et insecticides)
- Prévention des risques sur la santé et l'environnement : dangerosité des produits, situations exposantes au danger, impacts sur les organismes non-cibles, principales mesures de prévention et de protection, gestion des déchets, précaution et obligation en zone ouverte au public.
- Stratégies alternatives visant à limiter le recours aux produits biocides : raisonnement des interventions, stratégies de protection intégrée, méthodes et produits alternatifs.

Pédagogie et validation de la formation

- Diaporama illustré, vidéos, études de cas et exercices
- QCM d'auto-évaluation
- Echanges et débats
- Remise d'une attestation de formation

Durée de la formation : **1 jour**
8 à 15 participants
Tarif : **105,00 €** par stagiaire

Intervenant

- Formateur expérimenté en santé du végétal, certiphyto, certibiocide

Contact

Marlène MARQUIER - 02 62 45 20 00 - 06 92 91 02 32
marlene.marquier@fdgdon974.fr ou fdgdon.itf@gmail.com

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles
23, rue Jules Thirel Cour de l'usine Savannah - 97460 Saint-Paul
Ile de La Réunion
Tél. 0262 45 20 00 Fax 0262 45 25 42

ORGANISME DE
FORMATION
N° 98 97 02 110 97



AGRÈMENT N° RE00280
Pour la distribution de produits phytopharmaceutiques
à des utilisateurs professionnels